



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

OCTOBRE 1998 N° 87

PORTES OUVERTES AUX ASSOCIATIONS

Une fois encore, notre Maire du XVI^e, Pierre Christian TAITTINGER, reçoit les associations qui vivent dans l'arrondissement et qui participent à son animation dans de multiples domaines : sport, culture, entraide de tout ordre, environnement, clubs de jeunes, de parents d'élèves, d'anciens combattants

Toutes ces associations y retrouvent leurs adhérents, de nouveaux arrivants dans l'arrondissement. Et nous tenons tous à ce rendez-vous amical, chaleureux infiniment.

Venez donc nous voir cette semaine, les 3 et 4 octobre, à la Mairie. Elle nous ouvre ses portes, dès la rentrée scolaire. Vous y retrouverez des amis, et des informations utiles sur la vie associative. Peut-être, aussi des réponses à vos souhaits de participer davantage à la vie de vos quartiers ...

Nous attendrons votre visite.

Nous souhaiterions évoquer avec vous, il est entre vos mains :

L'AVENIR DE NOTRE ASSOCIATION

Comme toute création humaine, la vie d'une association se joue à tout moment, il suffit de peu de choses pour que son existence soit remise en cause.

Sa vie n'est que le fruit de la bonne volonté de quelques bénévoles qui essaient d'atteindre certains buts.

Ceux que XVI^e DEMAIN poursuit depuis plus de 30 ans : obtenir des pouvoirs publics des améliorations de notre cadre de vie, aider les habitants à trouver des solutions à leurs problèmes, tout en restant indépendants de toute influence politique, philosophique ou religieuse.

Une association n'a de chance de survivre que si, chaque année, de nouveaux membres remplacent ceux qui la quittent (déménagement, maladie, décès.. lassitude) et assurent son développement : il faut avoir un minimum de dynamisme et d'importance pour être entendu des pouvoirs publics !

Le Conseil d'Administration, le bureau de notre association ont un urgent besoin de renouvellement et sûrement de rajeunissement (plusieurs d'entre nous sont actifs depuis plus

de 20 ans !). Un responsable, quelle que soit sa compétence, son dévouement ne peut rien faire sans une équipe nombreuse pour mener à bien, sur le terrain, des actions nécessaires dans tous les domaines qui nous préoccupent : équipements, urbanisme, circulation, espaces verts, environnement, etc.

Tous les membres de notre association devraient se mobiliser pour inviter un parent, un ami habitant dans le XVI^e, à nous rejoindre, et que ceux d'entre vous qui peuvent « sacrifier » quelques heures régulièrement, viennent renforcer notre équipe à notre permanence du mercredi, de 10 à 12 heures.

Eventuellement, nous donner leurs noms, leurs adresses. Nous nous mettrons en rapport avec eux et leur enverrons une documentation.

Un grand merci à l'avance : Nous comptons beaucoup sur vous.

LA PISCINE MOLITOR

« Enfin, peut-être la nouvelle piscine Molitor » nous dit notre Maire dans un éditorial de la Revue du XVI^e.

Nous accueillons cette annonce avec plus que de l'intérêt..... mais « peut-être » ? Le permis de construire n'est pas encore délivré : et des interventions au Conseil de Paris, au Conseil d'arrondissement, des actions d'associations de riverains, encore en cours au Tribunal administratif, laissent craindre que ce dossier continue à n'avancer qu'à très petits pas !

Depuis la rentrée, les dossiers : piscine et construction hôtelière, dissociés, suscitent débats ! Deux hôtels sont prévus, d'une surface totale de 10.933 m², quelques logements : 1.579 m², 218 parkings, certains réservés aux hôtels, mais aussi 27 pour les logements, et 7 pour la Ville de Paris....

Le prix : 4795 frs le m² construit de charge foncière étonne. Certes, il tient compte du prix de reconstruction de la piscine à la charge de l'entreprise en échange des m² construits autorisés. Mais plusieurs de nos correspondants trouvent le cadeau royal, et surtout quand ils constatent que les démolitions restent à la charge de la Ville.

Certains d'entr'eux disent avoir vainement cherché la hauteur des futurs immeubles. D'autres demandent si une étude de l'accroissement de la circulation, de la pollution induites a été faite ?

Ce très ancien dossier va-t-il, enfin, trouver un aboutissement logique, raisonnable, rapide, que tous souhaitent.

LA POLLUTION « PUBLICITE »

Les panneaux publicitaires envahissent progressivement nos rues. Il y a là une agression à laquelle nous semblons condamnés. Beaucoup de nos adhérents nous disent leur mécontentement tout à fait justifié.

Dans nos quartiers, de grands panneaux à sujets mobiles de 3m x 3m sont installés un peu partout par les régies Dauphin et Giraudy..

Autour de la Maison de la Radio, à l'angle des rues Raynouard et Ranelagh (et cachant le petit square) et la place du Dr Hayem – un autre à l'angle des rues des Vignes et Alfred Bruneau – et plus récemment, un autre panneau de ce type vient d'être installé rue de l'Assomption, sur le mur du Lycée Molière, un quartier très résidentiel.

Est-ce normal ? sur un bâtiment public ? Pourquoi pas, alors sur les murs des hôpitaux, des prisons, des cimetières, etc...

Une autorisation a-t-elle été accordée par la Ville, ou par la Municipalité du XVI^e, ou par les services de la voirie ?

Le citoyen lambda est-il obligé de subir sans rien dire ?

Procédure pas respectée, va être entérinée au lycée Molière.

Nous poserons la question au prochain C.I.C.A, le 13 octobre. Nous demanderons aussi pourquoi la Commission extra municipale sur la publicité, créée par la Municipalité, il y a plusieurs années déjà, ne se réunit, semble-t-il, jamais.

LA POLLUTION, toujours, à PARIS, en ILE DE FRANCE

Après les pics de pollution, cet été, peut-on rappeler quelques mesures d'urgence à prendre en cas d'alerte ?

Lorsque la pollution atteint le niveau 2, les préfets doivent limiter la vitesse, sur Le périphérique à 60 kms, sur les voies sur berges à 50 kms, .

Par un arrêté du 19.6.96, la circulation des autobus de tourisme est interdite dans les Iles St Louis, et de la Cité, les mois de juillet et d'août, quand ce niveau est atteint.

La production d'électricité de l'usine de Vitry sur Seine est réduite alors (dioxyde de soufre)

La mise en œuvre de la circulation alternée est aussi prévue, dans les mêmes conditions de pollution.

Les écologistes du Conseil de Paris estiment ces mesures très insuffisantes : « il faut prévenir la pollution et revoir la politique de la Ville, une ville pour les habitants et non une ville pour l'automobile » Ils proposent des mesures :

- donner priorité absolue aux transports en commun
- réserver des couloirs pour bus et taxi, en site propre
- créer des lignes de tramways non polluantes
- rouvrir la petite ceinture ferroviaire au trafic
- créer un réseau vert pour piétons et cyclistes
- multiplier rues et zones piétonnes dans les quartiers
- créer des pistes cyclables isolées de la circulation
- aménager des rues semi-piétonnes aux abords des écoles
- continuer à réserver les berges de la Seine aux cyclistes et piétons les dimanches et jours fériés
- interdire la circulation le mercredi et le samedi après midi dans les rues adjacentes à de nombreux squares et jardins
- limiter la pollution due aux camions et autobus

- renoncer aux infrastructures encourageant la circulation auto (doublement du périphérique, avenue de France.)
- et bien évidemment, faire respecter les réglementations !

Toutes ces propositions remettraient en cause le développement actuel de l'Ile de France. L'éloignement de l'habitat, et des lieux de travail, de loisirs sont source de déplacements, donc de pollution. Et la concentration urbaine est, certes, à prendre en compte :

20 % de la population française vit en Ile de France, sur 2 % du territoire !

On peut rêver... d'autres l'ont écrit : « Paris à la campagne » ! Ce catalogue est impressionnant. Réalisable ? . . . On peut y réfléchir.

L'ENQUETE PUBLIQUE « QUAI DE PASSY »

Quelques remarques notées sur le registre d'enquête par notre bureau :

Un regret : que la maquette ne soit pas en relief ce qui aurait permis de mieux évaluer l'importance du bâti, les perspectives maintenues ou supprimées.

Regret aussi de la diminution du jardin public, bien que l'on puisse admettre les 1.550 m² de jardins privatifs pour les rez de chaussée des immeubles.

Les 300 m² réservés à la crèche sont bienvenus.

Notons avec satisfaction que 30 % de l'ensemble construit seront des logements P.L.I. (dont il faudra « surveiller » le mode d'affectation.)

La salle de gymnastique, la bibliothèque, la salle polyvalente du projet initial ne sont pas mentionnées.

Nous espérons qu'il s'agit d'une omission, au moins pour la bibliothèque et la salle polyvalente.

Et une suggestion : Pourquoi ne pas insérer dans le projet un « escalator » après accord avec la Ville dans l'avenue/escalier du Parc des Princes pour relier le jardin public à la rue Raynouard. Cela faciliterait l'accès au jardin pour les personnes âgées ou les parents avec poussettes d'enfants... et valoriserait les appartements en rendant l'accès plus facile vers la rue commerçante de Passy.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT :

- L'hôtel particulier RFO, rue du Recteur Poincaré : le chantier est interrompu depuis plusieurs mois. Pourquoi ? la démolition des bâtiments annexes avait commencé.

Nous souhaitons poser cette question en C.I.C.A.

Les Paris de Passy ont pu reprendre en uv.

Le square à l'angle des rues Raynouard et Ranelagh (Maison de la Radio) : la petite entrée de ce square rue du Ranelagh est fermée. Les habitants du quartier avaient l'habitude de s'y rendre, et se plaignent.

Par ailleurs, serait-il possible d'y prévoir « un espace sanisette pour chiens »

On a entendu parler de quartiers tranquilles. Idée séduisante ! : Où en est le projet rue des Belles Feuilles ?